

**Identification de l'emploi**

<b>N° de l'emploi : 0802</b> <b>Nature de l'emploi : MCF</b> <b>Section CNU : 18/22</b>	<b>Composante : UFR-Arts et Sciences Humaines</b>  <b>Equipe de recherche : ICD</b>
---	---

**Situation de l'emploi**

<b>V : vacant</b> <b>Date de la vacance : 1<sup>er</sup> septembre 2022</b> <b>Date de la prise de fonction : 1<sup>er</sup> septembre 2024</b>	<b>Article de référence : 26-I-1°</b> <i>(Articles 46 et 26 du décret N°84-431 du 6 juin 1984 modifié)</i>
---	---

**Profil général**

Musiques contemporaines
-------------------------

**MOTS-CLES** : Musicologie, Performance, Musiques contemporaines, Pratiques musicales

**Descriptif en anglais : contemporary music**

**Job profile** : The teaching duties include courses at undergraduate and graduate level in music history (20th/21st century), as well as interdisciplinary topics between music and humanities. The successful applicant will teach courses at the undergraduate level (Licence) and seminars in the master of research degree « Music & Humanities ». The research activity will develop within the programs « The Individual & Collectivity » (2024-2028) of the ICD research unit.

**Research fields** : Musicology, Performance studies, Music in the contemporary era, Musical practices

**Profil enseignement**

Filières de formation concernées : Les besoins en enseignement concernent différentes filières et niveaux : à côté d'enseignements de Licence sur des sujets liés à l'intitulé du poste (voir plus bas), une partie du service devra être effectuée au sein du Musique et Sciences humaines.

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

**Licence**

La Licence de Musicologie propose une formation musicale complète associant l'acquisition d'une culture musicale, historique et artistique, la maîtrise de techniques musicales et des pratiques vocales variées. Durant ce cycle d'étude, l'enseignement de l'histoire de la musique est organisé suivant la périodisation en usage : Moyen Âge, Renaissance, périodes baroque, classique et romantique, langages modernes et contemporains. Ce parcours est complété par un enseignement de l'ethnomusicologie, du jazz et des musiques actuelles, ainsi que de diverses techniques musicales (formation musicale, écriture, analyse...).

Objectifs particuliers à l'emploi au niveau Licence :

Enseignements d'histoire de la musique (20<sup>e</sup>/21<sup>e</sup> siècles) d'analyse, de commentaire d'écoute, d'organologie, sur des sujets et thématiques liés à l'intitulé du poste. Les compétences attendues peuvent concerner les musiques savantes et populaires d'Europe ou d'autres continents (notamment les musiques électro-acoustiques ou assistées par ordinateur, ainsi que les répertoires extra-européens). Des compétences sur l'histoire des institutions et la médiation culturelle sont attendues. Enfin, une ouverture vers d'autres domaines des sciences humaines (sociologie, esthétique, psychologie) qui font l'objet d'enseignements spécifiques au niveau L sera valorisée.

**Master**

Une partie du service d'enseignement s'effectuera dans le cadre du Master de Musicologie : dans le parcours "Musique et sciences humaines", des séminaires sur le domaine de spécialité (musiques des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles, méthodologie de la recherche) ou des thématiques interdisciplinaires seront proposés, qui pourront comporter des ouvertures vers les rapports entre musique et sciences humaines.

**Contact enseignement**

Département d'enseignement : Département de musique et musicologie Lieu(x) d'exercice : 5 rue François Clouet – 37000 TOURS Equipe pédagogique : 4 PR, 5 MCF, 4 PRAG 1 enseignant contractuel Nom directeur département : Philippe Canguilhem Courriel directeur dépt. : canguilhem@univ-tours.fr Page internet : <a href="https://ash.univ-tours.fr/version-francaise/departements/musique-et-musicologie">https://ash.univ-tours.fr/version-francaise/departements/musique-et-musicologie</a>
--

### **Profil recherche :**

L'enseignant-chercheur recruté s'inscrira dans les thématiques de recherche du laboratoire d'accueil (ICD EA 6297), plus particulièrement dans les axes 2 et 3 de son programme 2024-2028 « Individu et collectivité » – axe 2 « Écritures et autres pratiques discursives », et axe 3 « Identités construites et déconstruites, genres » : cultures populaires et de masse, relecture des « discours de genre, représentations du corps et humanités environnementales. Ses travaux pourront porter sur des domaines variés de la musique des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles. Ils devront aborder les enjeux liés à la notion de contemporanéité (modernités, tradition et création, passé/présent). Une spécialisation ou compétence sur un répertoire extra-européen sera valorisée. Parallèlement aux travaux sur la musique, il s'agit de contribuer à la dynamique de transversalité qui anime le laboratoire, en particulier en direction des Arts du spectacle et des études culturelles (anglophones, hispanophones, germaniques).

### **Contact recherche**

Lieu(x) d'exercice : laboratoire ICD (« Interactions culturelles et discursives » EA 6297) 3 rue des Tanneurs, 37000 Tours

Nom directrice labo : Élisabeth Gavaille (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 : M. Tri Tran)

Tel directrice labo : + (33) 2 47 36 81 00

Courriel directrice labo : [elisabeth.gavaille@univ-tours.fr](mailto:elisabeth.gavaille@univ-tours.fr)

Page internet : <http://icd.univ-tours.fr>

**Descriptif labo et/ou projet :** Cette unité de recherche interdisciplinaire rassemble plus de 80 membres statutaires (dont une trentaine d'HDR) et près de 40 doctorants, relevant des deux facultés de Lettres et Langues et d'Arts et Sciences humaines ainsi que de l'IUT (sections CNU 08, 09, 10, 11, 12, 14, 17, 18, 20 et 71).

Après « Paradigmes de l'autorité » (2012-17) et « Libertés » (2018-23), le programme général de recherche 2024-28 porte sur le thème « Individu et collectivité ». Il s'intéresse à l'inscription de l'individu dans l'action collective au cours de l'histoire, à sa participation à l'espace public à travers notamment de luttes individuelles ou collectives pour des droits humains et des libertés, dans les domaines philosophiques, politiques, religieux, sociaux. Il explore aussi comment les pratiques individuelles s'affirment par rapport aux traditions littéraires, artistiques, scientifiques, au sein d'espaces collectifs transnationaux. Enfin il étudie les constructions identitaires, notamment celles d'individus et de groupes discriminés ou minoritaires, et vise également à mieux appréhender l'évolution du rapport de l'homme à la nature depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Il se structure ainsi autour de trois axes :

1. « Culture et politique », études coloniales et postcoloniales (politiques de la diversité culturelle et nationale, subversion de la norme et création du possible, modernités postcoloniales et transformations de la culture), libéralismes, fédéralismes, démocratie, liberté d'expression et censure ;
2. « Écritures et autres pratiques discursives » liberté de création et d'interprétation (littératures, musiques, cultures visuelles), intertextualité et intermédialité, traductions et transferts culturels ; écriture de soi (lettres, journaux intimes, mémoires) ;
3. « Identités construites et déconstruites, genres » : cultures populaires et de masse, relecture des « discours de genre » ; minorités et discriminations ; représentations du corps ; humanités environnementales.

### **Modalités d'audition des candidats** (Article 9-2 du décret du 6 juin 1984 modifié)

**Mise en situation professionnelle :**  OUI  NON

**Si OUI :**

**Forme :**  Présentation de leçon  Séminaire de présentation de travaux de recherche

**Modalités :** Les candidat·e·s exposeront l'un de leurs objets de recherche en le reliant à des enjeux et débats actuels en musicologie. Cette présentation, d'une durée de quinze minutes, aura lieu devant un public constitué des membres du comité de sélection, d'enseignant·e·s et d'étudiant·e·s du département de musicologie ; elle sera suivie d'un échange de dix minutes avec les seuls membres du comité.

**Public :**  OUI  NON

**Langue :** français

**Durée :** 25 mn

Les maîtres de conférences nouvellement nommés (à l'exception de ceux recrutés par voie de mutation) bénéficient d'une décharge de service d'enseignement de 32 h ETD pendant leur année de stage, puis à leur demande de 32 h ETD au cours des 5 années suivant leur titularisation.

Des formations pédagogiques seront proposées par l'université pendant ces heures de décharge. Les enseignants-chercheurs qui bénéficient de cette décharge ne peuvent pas être rémunérés pour des enseignements complémentaires.

**Ce poste, comme tous les postes de notre université, est ouvert aux candidats en situation de handicap.**